

Compte-rendu du Conseil Syndical

Séance du 20 Février 2018

L'an deux mil dix-huit, le 20 Février à dix-huit heures, se sont réunis dans la salle de réunion du SIEGA les membres du Conseil Syndical du SIAGA, sous la présidence de M BLONDON Gérard, Président en exercice, dûment convoqués le 12 Février 2018 pour une seconde séance suite à l'absence de quorum lors de la séance du 9 Février 2018.

Présent(s) :

Formant la majorité des membres en exercice.

Pour la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais :

Mesdames et Messieurs : STOLL Christian, PARREL Dominique, MORTREUIL Patrice, GOUT Jean-Paul, MARTINETTO Alain, MOLINA Jean, PERRIN Jean-Paul.

Pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse :

Mesdames et Messieurs : LABRUDE Evelyne, CATTANEO Myriam, ARBOR Gérard, FALCON Patrick, MACHON Martine, PICHON-MARTIN Bertrand, BOURSIER Céline, SARTER Jean-Claude, CABROL Dominique.

Pour la Communauté de Communes Val Guiers :

Mesdames et Messieurs : BLONDON Gérard, CASSET Isabelle, MERMET-PERROZ Thierry, COMBAZ Dominique, BAVUZ Michel.

Pour la Communauté de Communes Val du Dauphiné :

Mesdames et Messieurs : BATON Daniel, GUIGNIER Frédéric, GUICHERD André, NEGRO Françoise, BERNARD Pierre.

Pour la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette :

Messieurs : MARTIN Jean-Pierre, BOIS André.

Procuration :

Pour la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais :

Mesdames et Messieurs : ALEX Michel pouvoir à Gérard BLONDON, BARATAUD Georgette pouvoir à Michel BAVUZ.

Pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse :

Mesdames et Messieurs : ALLEGRET Christian pouvoir à SARTER Jean-Claude.

Pour la Communauté de Communes Val du Dauphiné :

Mesdames et Messieurs : FRACHON Marie-Christine pouvoir à GUICHERD André.

Absent (s) excuse (s) :

Pour la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais :

Mesdames et Messieurs GUTTIN Christine, JULLIN Jean-Claude, DA COSTA DE ABREU Antonio, MARCOZ Christian, BILLON-PIERON Stéphane, CHAUSSABEL Fleury, LOCONTE Jean-Pierre, MEYER Richard, GONZALES Didier.

Pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse :

Mesdames et Messieurs : FERTIER Jean-Michel, SEJOURNE Denis, BAFFERT Pierre, COLLOMB Christel, CLARET Jean-Paul, REY Suzy, VIAL Cédric, GRELIN Guillaume, PERRIER-MUZET Gilles, QUINTIN Philippe, SAUVAGEON Elisabeth, ZURDO Jean-Pierre, VERARD Nicole, DAL'LIN Gérard, FEUGIER Pierre-Auguste, MONIN Jean-Louis, GUSMEROLI Stéphane, DOGLIONI Alexandre, PETIT Jean-Paul, BIENASSIS Brigitte.

Pour la Communauté de Communes Val Guiers :

Mesdames et Messieurs : BAZIN Lionel, CLOPPET Fabien, PERONNIER Cédric, GROS Sébastien, VAGNON Raymond, GERBELOT-BARILLON Nicolas, D'HABERES Marie-Jeanne, GEORGE Guillaume, MURONI Jean-Marc, CALVEZ Fedelm, PASCAL Christine, BERTHIER Paul, SCHULLER Philippe.

Pour la Communauté de Communes Val du Dauphiné :

Mesdames et Messieurs : LELONG Frédéric, GARDAZ Audrey, MICOUD Jean-Yves, REYNAUD Jean-Louis, PEGOUD Henry, PEYRAUD-MAGNIN Florent, GRAVEND Jean-Paul, MARREL Frédéric.

Gérard BLONDON ouvre la séance à 18 h 00.

Il remercie les délégués de leur présence suite à cette nouvelle convocation imposée par l'absence de quorum lors de la réunion du 9 Février 2018.

Il remercie également le SIEGA pour le prêt régulier de sa salle de réunion.

Il indique que cette réunion est organisée en 2 parties :

1. Présentation du syndicat
2. Mise en place du nouveau conseil syndical et élections d'un bureau.

Gérard BLONDON précise ensuite qu'il souhaite modifier l'ordre du jour :

- Pas de vote de la révision des statuts afin de laisser le temps nécessaire au nouveau bureau syndical d'intégrer 2 demandes survenues après la 1^{ère} convocation à la présente réunion (demande de retrait de la CCLA, demande d'adhésion du Département de l'Isère)
- Demande de subvention pour la réalisation d'une étude dans le cadre d'un dossier d'urgence suite à un dégât d'orage sur une commune du syndicat.

L'ordre du jour du Conseil Syndical est le suivant :

- ✚ PV du conseil syndical du 20/12/17
- ✚ Relevé des décisions prises dans le cadre des délégations de compétence
- ✚ Présentation des actions du syndicat (travaux, animation, perspectives d'évolution)
- ✚ Appel nominatif du conseil syndical
- ✚ Nomination du doyen d'âge
- ✚ Élection du Président
- ✚ Élection du (des) vice(s)-président(s)
- ✚ Élection des membres du bureau syndical
- ✚ Vote des statuts
- ✚ Questions diverses

Frédéric GUIGNIER accepte le rôle de secrétaire de séance.

Gérard BLONDON rappelle que, depuis le 1^{er} janvier 2018, le SIAGA est un syndicat mixte fermé et que depuis sa création le syndicat a mis en œuvre plusieurs démarches contractuelles (1^{er} contrat de rivière 27M€, contrat d'objectif 1.9 M€, 2^{ème} contrat de rivière 57 M€) permettant ainsi la réalisation d'actions de gestion et de préservation des milieux aquatiques avec le soutien financier de l'Agence de l'eau, de la Région et des Départements d'Isère et de Savoie.

PV du conseil syndical du 20/12/17

Gérard BLONDON rappelle que ce document a été diffusé à l'ensemble des délégués via la plateforme de téléchargement. En l'absence de remarques, le compte-rendu est soumis au vote.

Le PV est accepté à l'unanimité.

Relevé des décisions prises dans le cadre des délégations de compétence

M le Président présente rapidement les décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations de compétence depuis le dernier conseil syndical. Jusqu'à présent, le Président et le bureau syndical avaient de nombreuses délégations de compétence car il était difficile de réunir trop souvent le conseil syndical.

Il précise qu'elles concernent essentiellement la vie quotidienne du syndicat (demandes de subventions, demandes de paiement des subventions, signatures de bon de commande...).

Présentation du SIAGA et des actions

Gérard BLONDON rappelle que le syndicat a été créé en 1993. D'abord syndicat d'études puis syndicat de travaux, il a pour compétence depuis plus de 25 ans la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant du Guiers ce qui représente aujourd'hui un territoire de 41 communes d'Isère et de Savoie et 47 400 habitants.

Gérard BLONDON présente ensuite dans l'ordre d'arrivée les 5 salariés du SIAGA :

- Cécile VILLATTE, animatrice du contrat et organisation de l'équipe
- Didier GIRARD, technicien de rivière en charge des travaux
- Olivier MAURIN, adjoint administratif
- Aurélien VILLARD, animateur pédagogique / communication
- Isabelle FONTAINE, en charge du foncier et des zones humides.

Didier GIRARD présente ensuite quelques exemples de travaux :

- Entretien de la ripisylve : 130 km de cours d'eau concernés avec une intervention sur environ 47 km chaque année, travaux réalisés par des équipes en insertion
- Programme « grands travaux » sur 5 secteurs (Guiers mort à St Laurent du Pont, Guiers mort à Entre deux Guiers, Guiers à la confluence avec le Rhône, confluence du Chorolant et du Merdaret à St Joseph de Rivière, Ainan sur le secteur du canal du Moulin). Ces travaux de restauration morpho-écologique de grande ampleur, estimés à 5.7 M€ subventionnés par l'Agence et la Région, permettent de répondre à une double objectif d'amélioration de l'hydraulicité et de restauration / préservation des milieux aquatiques.

Isabelle FONTAINE présente ensuite :

- les actions de préservation des zones humides en partenariat avec les CEN 38 & 73 et la CCLA : diagnostics de faisabilité, plans de gestion, études foncières, acquisitions, travaux
- le plan de gestion stratégique des zones humides qui a pour objectif d'établir un diagnostic des zones humides (rôles, enjeux, état de préservation) et de définir un plan d'actions pour les années à venir
- la politique foncière dont l'objectif est de permettre la réalisation des travaux prévus dans le programme.

Aurélien VILLARD présente les actions d'information et de sensibilisation portées par le syndicat :

- animations pédagogiques (42 classes ont pu bénéficier de ces animations en 2017)
- documents d'information et de sensibilisation : journal, plaquettes, site internet et Facebook, articles divers dans les bulletins municipaux et/ou Le Dauphiné, panneaux de chantiers

Mise en place du Conseil syndical

Gérard BLONDON procède ensuite à l'appel nominatif de chaque délégué.

Élection du Président

En qualité de doyen de l'assemblée, Jean-Paul GOUT procède à l'élection du Président. Il demande les candidatures pour le poste de Président.

Gérard BLONDON présente sa candidature.

Il rappelle brièvement son parcours professionnel et son implication dans le SIAGA depuis sa création et plus particulièrement depuis qu'il a été élu président en 2014. Il précise qu'une des évolutions majeures est la mise en place d'une fiscalité locale en lien avec la taxe GEMAPI.

Gérard BLONDON est élu Président du SIAGA à l'unanimité au 1^{er} tour de scrutin.

Détermination du nombre de Vice-présidents et de membres du bureau

Gérard BLONDON, Président nouvellement élu, indique que le projet de révision des statuts propose un bureau syndical constitué au maximum de 8 membres (ce nombre comprend le Président, les vice-présidents et des membres).

Il propose donc de se caler sur ce chiffre et de maintenir le même nombre de vice-présidents qu'actuellement soit 4 (un pour chaque EPCI) et 3 membres complémentaires.

Les deux propositions sont acceptées à l'unanimité.

Élection des Vice-présidents et de membres du bureau

Gérard BLONDON propose les candidats suivants :

- Frédéric GUIGNIER, 1^{er} vice-président en charge de l'administration générale et des finances
- Michel BAVUZ, 2^{ème} vice-président en charge des travaux
- Dominique PARREL, 3^{ème} vice-président en charge de la concertation et du suivi avec les EPCI
- Jean-Claude SARTER, 4^{ème} vice-président en charge des travaux
- Christian ALLEGRET, membre du bureau

- Patrice MORTREUIL, membre du bureau
- André GUICHERD, membre du bureau.

Gérard BLONDON demande si d'autres candidats souhaitent se présenter.

En l'absence de nouvelle candidature, chaque candidat se présente brièvement.

Frédéric GUIGNIER a fait sa carrière professionnelle dans l'armée de l'air et son dernier poste était en lien avec l'environnement. Depuis 2014, il est élu à St Albin de Vaulserre et est membre du bureau du syndical. Il est également membre de 2 commissions (travaux et communication) au SIAGA et a notamment présidé un groupe de travail sur les travaux d'urgence et participé aux réunions pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI.

Michel BAVUZ est élu à St Genix sur Guiers depuis 6 mandats. Sa carrière d'exploitant agricole l'a conduit à occuper des missions au niveau de la profession agricole et également à la caisse régionale du Crédit agricole des Savoie. Depuis très longtemps délégué au SIAGA, il assume depuis 2014 la vice-présidence aux travaux où il a pu mettre en œuvre et suivre les nombreux chantiers notamment sur le Guiers mort.

Dominique PARREL est maire de Coublevie et était président du syndicat de la Morge jusqu'au 31/12/17 date de sa dissolution. Il est également Vice-président de la CAPV en charge de l'environnement, des ENS et du déploiement de la fibre. Il a passé sa carrière professionnelle à EDF à l'ingénierie hydraulique où il a notamment travaillé sur le dimensionnement des ouvrages de crues et sur la mise en œuvre de systèmes de suivi des paramètres pour la prévision des crues (débits, températures, précipitations, ...).

Jean-Claude SARTER est élu depuis 2014 à St Laurent du Pont. Bientôt à la retraite, il est notamment responsable des travaux à l'ONF. C'est dans ce cadre qu'il a rencontré le SIAGA qui est un des principaux employeurs de chantiers d'insertion. Il est heureux de pouvoir partager la gestion des travaux avec Michel BAVUZ afin de profiter de son expérience.

Christian ALLEGRET est élu depuis 2014 à St Laurent du Pont et est vice-président à la CCCC. Il siège également depuis cette date au bureau du SIAGA.

Patrice MORTREUIL est 2^{ème} adjoint à St Geoire en Valdaine. Élu depuis 2008 et délégué au SIAGA, il est membre du bureau syndical depuis 2014 et participe également à la commission communication.

André GUICHERD est adjoint à St André le Gaz et est membre de la commission « eau » de la CCVDD. C'est dans ce cadre qu'il a rencontré les différents syndicats de rivière du territoire et a participé aux réunions avec le SIAGA pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI. À la retraite depuis 1 an environ, il a fait toute sa carrière à Orange.

Chaque candidat est élu à l'unanimité au 1^{er} tour de scrutin.

Révision des statuts

Gérard BLONDON rappelle que ce point ne sera pas soumis au vote afin de laisser le temps au nouveau bureau syndical d'étudier les demandes de la CCLA et du Département de l'Isère.

Cécile VILLATTE rappelle succinctement les éléments de contexte et les objectifs de la révision :

- GEMAPI : compétence obligatoire avec transfert automatique aux EPCI au 01/01/18. Les 5 EPCI (CAPV ; CCCC ; CCVDD ; CCVG ; CCLA) ont donc intégré le SIAGA en représentation – substitution de leurs communes membres à cette date.
- Très important travail d'échanges et de concertation avec les EPCI et les services de la Préfecture afin notamment de proposer une révision des statuts intégrant :
 - La reprise des 4 items obligatoires de la GEMAPI
 - L'extension, du périmètre du SIAGA, à la demande des EPCI, à 2 bassins versant (Bièvre et Truison / Rieu)
 - Une réduction du nombre total de délégués à 21 membres (et maximum 8 pour le bureau syndical)

- Une simplification de la clé de répartition financière en utilisant la même clé que pour la gouvernance à savoir la surface et la population dans le périmètre syndical

Bertrand PICHON-MARTIN pose la question si la clé de répartition intègre la compétence GEMAPI. Cécile VILLATTE explique que le syndicat assure les missions de la compétence GEMAPI. À ce titre, il calcule en fonction du programme pluriannuel les besoins de financement qui sont ensuite répartis selon la clé de répartition entre les membres. Gérard BLONDON complète en précisant que les EPCI peuvent faire le choix de financer ce montant soit par le biais de la taxe GEMAPI et/ou par le budget général. À ce jour, seule la CC val Guiers a mis en place la taxe pour 2018.

Questions diverses

Délibération permettant au Président de solliciter les aides financières à hauteur de 80% pour la réalisation d'une étude sur le ruisseau du Jasmin à St Genix sur Guiers.

Cette action est rendue nécessaire suite à d'importants désordres consécutifs à un violent épisode orageux de juillet 2017 pour lequel la commune de St Genix sur Guiers a été reconnue catastrophe naturelle en octobre dernier. Un dossier de demande d'aide a été déposé afin de bénéficier des aides dites Fonds Barnier car la commune disposant d'un PPRI est éligible.

La délibération est mise au vote.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Dominique PARREL informe que dans sa commune suite à une reconnaissance de CATNAT certains assurés n'ont pas pu bénéficier de remboursement de leur assurance.

L'ordre du jour ayant été complètement examiné, la séance est levée à 20h30.

Le 20/02/2018
Le Président
Gérard BLONDON